REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 25 octobre 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Lure

NOR: JUSB 1931 354 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes nublics :

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Madame Marie-Christine CHABRET (GLARDON), greffière principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Lure.

Article 2

Madame Céline BILLOTTE (AMALRIC), greffière, est, à la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Lure.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BESANÇON, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 25 octobre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe du bureau,

Sandrine DE VILLELE